



COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal 18 décembre 2008

Décisions

www.wemmel.be

Présents: Carpriau Bernard, Echevin – Président, Van Langenhove Marcel, Bourgmestre, Andries Christian, Mertens Roger, Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, Echevins, Belgrado Louis, Verhasselt Jan, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, Noltincx Didier, Stevaert Tony, Mme Van Cauwenberghe Fernande, Van Mulders Willy, Coomans de Brachène Thierry, De Visscher Raf, Galluccio Roberto, Vansteenkiste Walter, Mme Colier Christelle, Mme Moreau Jacqueline, Verbist Eugène, De Lille Robert, Mme Dewell Nathalie, Conseillers, Mme Katrien De Taeye, Secrétaire ff.

Excusée: Mme Sarels

Application de l'article 252 du décret communal

SEANCE PUBLIQUE

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2008: par 18 voix pour et 4 abstentions (MM. Galluccio, Verbist, De Lille et Mme Colier).

1. Douzièmes provisoires – Approbation de 3 douzièmes provisoires: par 16 voix pour et 6 abstentions (Mertens Roger, Verhasselt Jan, Galluccio Roberto, Mme Colier Christelle, Verbist Eugène, De Lille Robert).
2. Contrat de maintenance pour les terrains de football communaux.
Approbation des conditions du cahier des charges et du mode de passation: ajournée A L'UNANIMITE.
3. ASBL Wemmel-Sport – budget exercice 2009: le président de l'ASBL Wemmel-Sport propose d'ajourner le budget jusqu'au prochain conseil. Cet ajournement est approuvé A L'UNANIMITE.
4. Modification complémentaire du règlement de la circulation:
 - A. Suppression de l'emplacement de stationnement pour handicapé au 17, Rue du Panorama: approuvée A L'UNANIMITE
 - B. Situation de la place du marché sur le plan du stationnement: la proposition consiste à prévoir du stationnement en zone bleue autour de la place du marché et d'interdire le stationnement sur le centre de la place. Cela permettrait de créer environ 66

emplacements de stationnement. Cette proposition est approuvée par 15 voix pour et 7 abstentions (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, Stevaert Tony, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Colier Christelle).

Le président suspend la séance durant la discussion sur ce point parce qu'une personne dans le public s'entretient avec un conseiller communal. Après cet incident, il rouvre la séance.

6. Taxe sur les emplacements de stationnement: approuvée A L'UNANIMITE
7. Poursuite de la mission d'étude en cours: « Octroi d'une assistance externe pour la mise en œuvre de la politique communale d'aménagement du territoire »: approuvée à 21 voix pour et 1 abstention (Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise).
8. Approbation règlement d'ordre intérieur GECORO: il s'agit de l'adaptation d'un certain nombre de dates et de noms. Ce point est approuvé A L'UNANIMITE.
9. Approbation du statut juridique, du règlement de travail et de l'organigramme du personnel: le bourgmestre explique les changements dans l'organigramme du personnel, le statut juridique et le règlement de travail. Ces modifications sont approuvées A L'UNANIMITE.

Questions orales des conseillers communaux

1. Par M. Coomans de Brachène: « Wemmel Propre »

Demande d'établissement d'un inventaire des poubelles publiques à Wemmel

L'échevin Vander Voorde répond qu'il existe déjà un inventaire et que le Collège des échevins aspire à installer à Wemmel une poubelle publique tous les 200 mètres. L'achat a fait l'objet d'une discussion au sein du Collège des échevins et des poubelles à anneaux ont été commandées.

Travaux d'entretien le long des routes à Wemmel

M. Coomans de Brachène fait remarquer que des blocs de béton, des déchets de béton et d'autres déchets se trouvent en bordure des routes à Wemmel. Les blocs de béton ont été placés pour empêcher les automobilistes d'emprunter des chemins détournés pendant les heures de pointe. L'administration va prendre contact avec la Région flamande pour en discuter.

2. Par M. Verhasselt: Demande le point de la situation quant à l'interpellation « Règlement sur la mise à disposition de locaux »

L'échevin Andries répond que le Collège des échevins s'occupe de ce point.

3. Par M. De Lille: Certificats énergétiques dans les bâtiments publics

Il affirme qu'il n'y a pas encore de certificats dans les bâtiments communaux et demandent quand ce sera le cas.

Le président répond que le Collège des échevins a conclu un contrat avec la province en vue de la délivrance de certificats énergétiques.

Session d'information amiante

M. De Lille demande quand la session d'information consacrée à l'amiante sera organisée en français. L'échevin Vander Voorde répond que la question a été posée à OVAM et que l'on attend à présent une réponse officielle d'OVAM.

L'échevin Mertens répond à la question de M. Coomans de Brachène concernant l'aménagement de pistes cyclables sur l'Avenue de Limburg Stirum. Une étude est actuellement en cours à ce sujet et sera abordée lors du prochain conseil communal.

M. Van Mulders annonce sa démission en tant que conseiller communal. Le président déclare que ce point sera porté à l'ordre du jour du prochain conseil.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 18 janvier 2009.

Wemmel, 22 décembre 2008

Par ordonnance:

La secrétaire

(s) Madame J. LUYKX

Le Président

(s) B. CARPRIAU